

# **REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL MAE-ONG**

Réunion du 4 avril 2014

Procès-verbal

## **Liste des participants**

Pour le Ministère des Affaires étrangères et européennes :

- Madame Martine SCHOMMER
- Monsieur Frank MERTENS
- Madame Alexandra ALLEN
- Madame Sarah ANJO
- Madame Natacha GOMES (pour le point 1)

Pour les ONGD :

- Monsieur Armand DREWS (OGBL Solidarité Syndicale)
- Madame Christine DAHM (Cercle)
- Monsieur Marc KEUP (ASTM)
- Monsieur Michel FEIT (Caritas)
- Madame Denise RICHARD (Bridderlech Deelen)
- Monsieur Paul DELAUNOIS (Médecins sans Frontières)
- Monsieur Dennis YAUN (Cercle)
- Monsieur François-Xavier DUPRET (Cercle)
- Madame Monica FERNANDES (Cercle)

Excusés :

- Aude EHLINGER (SOS FAIM)
- Andreas VOGT (CARITAS)
- Fabien LEDECQ (Cercle)

## **1) Présentation de la version finale de la stratégie santé par le MAEE**

Dans le cadre de l'élaboration de la version finale de la stratégie santé, le Ministère a expliqué quels furent les commentaires ou les suggestions retenus parmi ceux émis par les ONG et le Cercle et les raisons de ce choix. Le Ministère a procédé à une courte explication pourquoi les groupes dits vulnérables ont été mentionnés à certains endroits précis du texte, alors que dans d'autres passages la référence à la non-discrimination et à l'inclusion lui semble suffisante.

A la question de savoir quelle est la durée de l'actuelle stratégie, le Ministère confirme qu'elle l'est jusqu'à la prochaine édition, sans préciser de date. Le Ministère a aussi confirmé que dans une prochaine stratégie, il faudrait inclure dans toute la mesure du possible des objectifs chiffrés.

## **2) Assemblée générale du Cercle : point d'information du Cercle**

Concernant l'Assemblée Générale, le Cercle s'est félicité du très bon taux de participation, puisque près de 100 personnes étaient présentes et que sur 72 ONG, 61 y ont assisté.

En ce qui concerne la suggestion commune du Cercle et du MAEE d'abandonner la certification des demandes et des rapports de projets, le Cercle a indiqué que les ONG craignent que les délais pour le traitement d'une demande de cofinancement d'un projet ne soient allongés en raison de l'abandon de la certification des dossiers. Le Ministère a pu rassurer ses interlocuteurs que ce changement n'aura aucune incidence sur les délais habituels du MAEE, au contraire.

En ce qui concerne la réflexion stratégique et organisationnelle du Cercle, le Cercle informe que 3 valeurs prioritaires ont été retenues lors de l'AG : à savoir la solidarité, la transparence et le partage. Ces trois mots-clés vont donc guider la mise en œuvre de la réflexion stratégique et organisationnelle du Cercle. Le Cercle a ensuite évoqué le travail de réflexion stratégique et organisationnelle entamé en 2013 et portant sur les deux volets : organisationnel et stratégique.

Concernant le CA du Cercle, il a réaffirmé son rôle en général, a pris des décisions dans le cadre de ses fonctions internes et a confirmé son rôle représentatif. Il sera dorénavant composé d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier et d'un secrétaire. Concernant les missions principales du Cercle, les principaux objectifs retenus sont :

- Dynamiser la vie associative
- Représenter les membres du Cercle et défendre les intérêts qu'ils promeuvent
- Promouvoir les bonnes pratiques dans la Coopération internationale
- Sensibiliser le grand public

Le Cercle veillera également à renforcer son autonomie et une meilleure diversification de ses ressources

Le Ministère s'est interrogé sur la manière de savoir comment le Cercle entendait procéder avec les différents acteurs de la Coopération de la Grande Région. Le Cercle a répondu qu'il existait des confédérations et des réseaux dans la Grande Région et

que ces derniers étaient bien organisés. Selon lui, il peut être intéressant d'élargir la coopération au-delà des frontières luxembourgeoises. Le Ministère a mentionné le fait qu'il était régulièrement sollicité par des ONG ou associations des régions limitrophes. A ce sujet, toutes les parties ont convenu qu'il existait des cadres légaux qu'il convenait de respecter et que cette éventuelle collaboration entre le Cercle et les réseaux de la Grande Région ne constituera qu'un cadre d'échanges.

### **3) Assises de la Coopération : échange d'informations**

Le Ministère a informé le Cercle de l'état de préparation des Assises.

Le Cercle a expliqué que la composition de la table ronde avait changé. Au niveau de la Commission Européenne, Monsieur Patrick Simonnet, Chef d'unité de la direction générale de la coopération au développement de la Commission européenne participera au débat. De même Gérard Karlshausen, Chargé des politiques européennes et président du CNCD-11 11 11 interviendra en remplacement de Seamus Jeffreson, Directeur de Concord.

Le Ministère a confirmé de son côté la composition des deux tables rondes (« l'après 2015 » et « résilience »). Il a également annoncé que les tables au cours du déjeuner seront organisées par partenaires géographiques et a fourni des informations supplémentaires sur le déroulement du programme.

### **4) Année Européenne du Développement**

Alexandra Allen de la Direction de la coopération sera le coordinateur de l'année européenne et Monsieur Ben Fayot a été choisi comme Ambassadeur. L'annonce officielle de l'EYD 2015 sera faite le 19 mai prochain. Une réunion avec toutes les parties prenantes sera ensuite organisée. Le but de cette rencontre est de procéder à un tour de table pour assembler toutes les idées et examiner les initiatives des différents acteurs. Il sera ainsi possible de faire le point sur ce qui a déjà été lancé pour éviter des recoupements dans les projets entre eux et de créer des synergies.

Le Cercle a également expliqué qu'un forum ouvert se tiendra prochainement avec différents protagonistes pour réfléchir ensemble à des activités communes. Il a entre autres annoncé qu'il souhaitait intégrer le volet EYD 2015 dans le dossier « présidence » qu'il soumettra à la Commission européenne. Finalement, il a informé avoir pris contact avec son équivalent letton pour réfléchir à une transition entre nos deux présidences.

Le Ministère a signalé qu'il pensait mieux informer la presse en distribuant des informations au préalable et en organisant des rencontres informelles avec celle-ci pour apporter des renseignements supplémentaires sur les dossiers concernés.

### **5) Réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement en Mexique : point d'information par le MAEE**

Le Ministre Romain Schneider y assistera. La réunion portera sur le suivi des objectifs de Busan. Selon le Ministère, dans la préparation de la réunion, il a beaucoup été

question des pays à revenus moyens alors que le MAEE aurait souhaité avoir un peu plus de poids sur les pays les moins avancés. Il ne faut pas perdre de vue que nos centres d'opérations sont dans les pays les moins avancés. Malheureusement, il existe aujourd'hui très clairement une tendance à NY et auprès de certains pays européens à s'occuper davantage de pays à revenus moyens, ces derniers étant plus susceptibles de représenter un marché. D'après le MAEE, la réunion à Mexico sera certainement une étape importante, mais pas la plus importante pour « l'après 2015 ».

#### 6) Divers :

- **Procédures convenues avec les auditeurs** : différentes démarches entreprises jusqu'ici auprès de réviseurs d'entreprise n'ont pas abouti. Le Ministère recherche actuellement avec le desk « évaluations » un auditeur qui serait en mesure de l'aider à élaborer ces procédures convenues.
- **Echanges avec le Service National de la Jeunesse au sujet du Service Volontaire de Coopération** : le Ministère est d'avis que l'échange d'avis ou d'informations fonctionne désormais bien. Il est très bien informé par le Service National de la Jeunesse sur les projets pour lesquels des volontaires sont envoyés sur le terrain, tout comme il est désormais possible de donner un avis beaucoup plus précis sur la situation du pays en question.

Du côté du Cercle, ce dernier informe qu'il organisera une formation à destination des ONG d'envoi. Un guide administratif y sera présenté sur leurs responsabilités exactes et sur la check-list à prendre en compte (comme par exemple les délais ou différentes étapes à respecter).

- **Certification des projets par le BAT** : le Ministère a confirmé ne plus être demandeur des certifications. Selon lui, le rôle d'appui-conseil du Cercle et son expérience importent bien plus que l'établissement d'une certification. En effet, un tel document ne permet pas forcément de raccourcir le délai pour l'obtention d'une réponse du Ministère dans le cadre d'une demande de cofinancement d'un projet.
- **Déclaration du Ministre devant la Chambre des Députés** : aucune date n'a encore été fixée.